

L'ÉNERGIE AU  
COEUR DE  
NOTRE VIE  
PAGE 2



QUARANTE ANS  
AU SERVICE  
DE LA QUALITÉ  
PAGE 4



LA FÊTE  
DU TERROIR  
PAGE 6



➤ AUTOMNE 2017

# HP LE NOUVEAU COLOGNOTE

LE JOURNAL DES HORS PARTIS DE COGNONY

DIALOGUE CONCERTATION OUVERTURE TRANSPARENCE INFORMATION



## ÉDITO

Chers Colognotes,  
La responsabilité qui incombe aux élus Hors Partis de défendre votre voix et vos idées s'exprime lors de chaque commission et de chaque séance du Conseil municipal. Ensemble et unis nous élaborons des propositions pour améliorer le bien-être de nos concitoyens, qu'elles s'expriment dans le domaine social, des écoles, de la culture, de l'environnement, des espaces publics, des manifestations, du sport, de l'entretien des bâtiments, de la sécurité,

de l'urbanisme ou des constructions, tout en gardant naturellement un œil attentif sur la santé des finances. Dans cette édition, vous trouverez un récapitulatif des dossiers importants de l'année écoulée mais également des prises de position, des articles d'information et un hommage à M. Crocetti qui a tenu l'épicerie fine du village pendant 40 ans. Finalement, quelques mots également sur la sympathique journée organisée par les Hors Partis sur la vigne et le terroir de

Cognony qui a connu un magnifique succès malgré une météo capricieuse. Venez rejoindre nos rangs et participez à l'avenir de notre commune ! Bulletin dans le supplément. Nous vous souhaitons une excellente lecture.



ALAIN  
**GERVAIX**  
Conseiller municipal  
Vice-président HP

## ENVIRONNEMENT

# L'ÉNERGIE AU COEUR DE NOTRE VIE

**N**UL N'EST BESOIN DE CONSTATER QUE LE MODE DE VIE DE NOTRE CIVILISATION ACTUELLE EST ÉNERGIVORE.

L'utilisation des énergies fossiles, la transformation de l'énergie et la découverte des phénomènes électriques, électromagnétiques ou encore nucléaires ont largement contribué au développement de la qualité de vie de nos ancêtres depuis plus d'un siècle jusqu'à nous. Elles ont permis l'industrialisation, le développement des transports et de la communication, les avancées scientifiques et médicales et la transmission des connaissances.



Force est de constater qu'aujourd'hui le système montre ses limites et que l'impact du développement sur notre environnement est important : épuisement des énergies fossiles, pollution de l'air, des sols et des mers, réchauffement climatique, augmentation des déchets, en sont les exemples, dont certains représentent des risques importants pour notre santé.

Alors comment remédier à cette situation ?

Opérer la transition énergétique vers les énergies renouvelables,

utiliser les déchets comme source d'énergie, mais aussi les valoriser en les réutilisant ou les transformant, produire sa propre énergie, repenser son mode de vie, autant de pistes en cours d'exploration ou de réalisation pour atteindre les objectifs environnementaux.

Quand on sait qu'un quart de l'énergie est consommée par les ménages, le potentiel d'économie par chacun d'entre nous n'est pas négligeable. S'appliquer à des économies d'énergie au sein dans son logement peut être considéré comme une forme d'austérité et de renoncement au confort. Mais s'agit-il d'une réelle régression, d'imaginer que chaque chambre ne soit pas équipée d'un écran plat, que chaque membre de la famille ne possède pas sa propre tablette, que la maison possède plusieurs frigos ou congélateurs dont l'utilité n'est pas nécessairement avérée ? Car en dehors du coût énergétique des appareils, c'est aussi l'énergie grise pour les produire et les recycler dont il s'agit.

C'est une question et non un jugement qui n'est qu'un exemple parmi tant d'autres, mais qui démontre qu'on peut se mobiliser à titre individuel pour l'effort énergétique.

Notre mode de vie, lié notamment aux transports et aux loisirs, est source de questionnement. Quel lien émotionnel nous lie à notre voiture, qui nous empêche d'envisager l'utilisation d'un véhicule moins puissant ou des transports en commun ?

Les compagnies « low cost » ont déplacé les limites des frontières. Extraordinaire d'un point de

vue social et culturel, mais combien néfaste au niveau de l'environnement !

Les risques sur l'environnement sont connus, mais l'attachement aux habitudes, au confort, l'attrait des voyages, font que le pas entre prise de conscience et prise de mesures n'est souvent pas encore fait. Humain sans doute ! On peut comparer cette situation au domaine de la santé. Par exemple, entre savoir que le surpoids ou la cigarette n'est pas bon pour la santé et changer de mode de vie pour maigrir ou arrêter de fumer, et diminuer ainsi les risques, il y a un fossé parfois infranchissable.

Quels moyens d'incitation trouver ? Appliquer ou renforcer le principe du pollueur-payeur à toute occasion ? Valoriser les bonnes actions individuelles à travers des subventions ou des récompenses ?



CRISTIANA  
**JUGE**  
Conseillère  
administrative

La publication (Energie & - Avril 2017) des programmes nationaux de recherche PNR 70 (Virage énergétique) et 71 (Gérer la consommation d'énergie) est la source librement adaptée de cet article.

Financés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, ces programmes seront à même d'apporter des connaissances devant permettre de réduire la consommation d'énergie, de développer de nouvelles technologies et d'établir les conditions-cadres qui permettront leur traduction dans la pratique.

Pour en savoir plus :  
pnr70.ch et pnr71.ch

## FÊTES

# CALENDRIER DE L'AVENT

Depuis quatre ans déjà au début du mois de décembre vous avez probablement vu fleurir aux fenêtres et balcons d'habitations de Cologne de grandes affiches qui s'éclairent le soir venu. Il s'agit du calendrier de l'Avent des Hors Partis. Le concept est simple. Chaque soir du mois de décembre une nouvelle fenêtre s'allume comme une éphéméride pour rappeler aux concitoyens notre présence partout dans la commune et l'expression de notre devise « À VOTRE ECOUTE ». À certaines dates nos portes sont ouvertes et vous invitent à entrer pour partager un apéritif, rencontrer nos élus, discuter de la vie communale et faire part de vos souhaits. Ces moments sont toujours festifs et chaleureux. Alors n'hésitez pas et rejoignez-nous pour les apéritifs entre 18h30 et 20h !

- 2 décembre, P. Hornung  
au chemin des Fours 3
- 8 décembre, Ph. Ravessoud  
au chemin de la Mairie 1
- 15 décembre, C. Juge  
au chemin des Fourches 20A
- 17 décembre, M. Cachin  
au chemin de Planta 23
- 18 décembre, A. Gervais  
au chemin de la Mairie 4Ter

Vous recevrez une invitation dans vos boîtes à lettre fin novembre.



JOËLLE  
**GERVAIS**  
Comité HP



## SPORT

## ESSAYEZ LE CURLING À DEUX PAS DE COLOGNY

**L**ES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE PYEONG CHANG 2018 approchent et ce sera, comme tous les quatre ans, l'occasion de mettre le curling sur le devant de la scène. Passionnant pour certains ou incompréhensible pour d'autres, le curling suscite toujours des réactions allant de l'étonnement au rire. Ce sera donc l'occasion de démystifier ce sport bien étrange.

### DES ORIGINES À NOS JOURS

L'origine du curling remonte à fort longtemps, en Écosse, où les gens lançaient des morceaux de granit taillé sur les lacs gelés. La plus ancienne pierre de curling jamais trouvée porte la date de 1511. Pourtant, le curling sous sa forme actuelle nous provient du Canada, pays comptant un million de pratiquants ! Depuis 1998, le curling est au programme des Jeux olympiques et a beaucoup évolué : des équipes de haut niveau ont commencé à se professionnaliser et toujours plus de pays découvrent le curling. La Fédération mondiale de curling compte actuellement plus de 55 associations membres allant du Brésil au Japon en passant par la Mongolie et la Nouvelle-Zélande. La Suisse, quant à elle, fait partie des nations les plus titrées, aux côtés du Canada, de l'Écosse, de la Norvège et de la Suède. Combinant stratégie, adresse et effort physique, le curling est un sport aux multiples facettes. Imprégné de traditions séculaires, le curling cultive l'esprit d'amitié, de fairplay et le respect de l'adversaire. Connues sous le nom de « spirit of curling », ces règles fondamentales constituent la clef de voûte de ce sport qui se distingue par l'absence d'arbitres. Le but du curling est avant tout social : se forger des amitiés sincères et durables.

### QUELQUES RÈGLES

Dans sa version classique, le curling oppose deux équipes de quatre joueurs sur une piste de glace d'environ quarante mètres de long pour cinq mètres de large. La glace est préparée par un technicien spécialiste : l'iceman. À tour de rôle, chaque équipe possède 8 pierres de granit de 20 kg qu'elles lancent à travers la piste avec pour objectif d'atteindre une cible : la maison. Chaque joueur lance deux pierres dans un

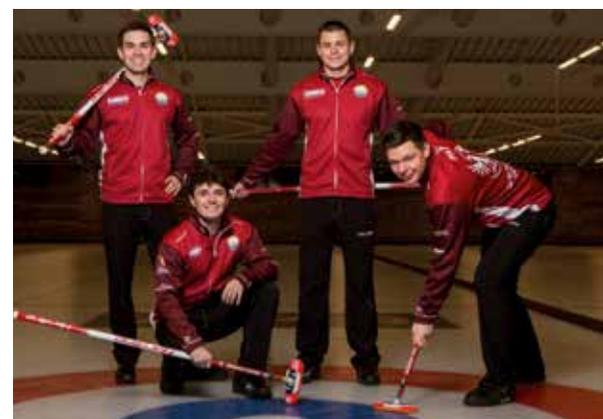
ordre prédéterminé. Une fois les 16 pierres lancées, la manche (ou End en jargon) est terminée et l'équipe avec la ou les pierres les plus proches du centre de la maison marque un ou plusieurs points (1 pierre = 1 point). Un match compte en principe 8 ou 10 Ends. L'équipe qui a le plus de points à la fin de ce nombre de manches gagne la partie. En cas d'égalité, les équipes jouent un End supplémentaire.

Le capitaine de l'équipe, le skip, dirige la tactique de l'équipe en décidant des coups qui seront joués. Un lanceur est toujours accompagné de deux balayeurs. Le fait de frotter la glace avec des mousses spéciales peut influencer la trajectoire de la pierre. En effet, en lançant sa pierre, le joueur lui administre une rotation (le curl) qui lui donnera une trajectoire courbe (comme un ballon de foot sur un coup franc). En balayant devant la pierre, celle-ci ira plus loin et subira moins l'effet du curl. Lorsque la pierre est en mouvement, les joueurs communiquent entre eux pour décider s'il faut la balayer ou non, et doivent souvent crier pour se faire entendre et s'encourager. Afin d'être performantes, les équipes doivent être très soudées et se connaître par cœur. Voilà pourquoi l'on sélectionne une équipe entière pour l'équipe nationale et pas simplement les quatre meilleurs joueurs.

### DES GENEVOIS À PYEONG CHANG

La décision est tombée il y a peu de temps ; l'équipe du Curling Club de Genève avec Peter de Cruz (skip), Benoît Schwarz, Valentin Tanner et leur renfort zurichois Claudio Pätz aura l'honneur de représenter la Suisse aux Jeux olympiques de Pyeong Chang. Cette équipe prometteuse avait déjà remporté les championnats du monde juniors en 2010 puis enchaîné les bonnes performances en élite. En effet, les Genevois ont été l'équipe suisse la plus performante des dernières saisons. Avec le maillot de l'équipe de Suisse, ils ont toujours ramené une médaille des championnats d'Europe et du Monde auxquels ils ont participé. Cette saison sera donc la plus importante de leur vie car la médaille olympique est le Graal de tout sportif d'élite et ils s'y préparent depuis fort longtemps.

En novembre 2017, les Genevois représenteront la Suisse lors des championnats d'Europe à St-Gall. Suite à cet événement, le Curling Club de Genève organisera un grand match d'exhibition entre l'équipe de Cruz et la célèbre équipe suédoise de Niklas Edin dans la halle de Sous-Moulin le lundi 27 novembre ; l'occasion de découvrir deux des meilleures équipes du monde à deux pas de chez nous.



### DÉCOUVRIR LE CURLING AU CENTRE SPORTIF DE SOUS-MOULIN

Le Curling Club de Genève a fait construire une nouvelle halle au centre sportif de Sous-Moulin où se tient le championnat genevois. Le club organise de nombreux événements et propose des activités pour tous les âges et niveaux. Les adultes souhaitant apprendre à jouer peuvent s'inscrire à l'École de curling et les jeunes de moins de 20 ans au mouvement junior. Pour les personnes qui souhaitent juste découvrir le curling, des journées portes ouvertes sont prévues les 30 septembre, 28 octobre, 29 novembre et 9 décembre. Il y a aussi la possibilité d'organiser des initiations au curling pour les soirées d'entreprises ou entre amis. Toutes les informations sont disponibles sur le site [www.curling-geneve.ch](http://www.curling-geneve.ch). À vous de jouer ! 



ROGER  
**GULKA**  
Membre HP

## VIE COMMUNALE

# QUARANTE ANS AU SERVICE DE LA QUALITÉ

**A**VEC LA RETRAITE DE MONSIEUR GIANFRANCO CROCETTI, c'est une page de l'histoire du village qui se tourne. Que ce soit pour les courses hebdomadaires, l'achat du pain quotidien ou pour dénicher un produit rare, tous les Colognotes sont passés un jour ou l'autre par son magasin situé au centre du village. A plus de 78 ans, dont quarante passés à gérer l'épicerie de Cologny, M. Crocetti passe la main et pourra profiter d'une retraite bien méritée. C'est l'occasion pour nous de nous pencher sur son parcours exceptionnel.

Né en 1939 en Toscane, il déménage très tôt à La Spezia où son père militaire est muté. C'est de cette époque que lui viennent ses premiers souvenirs alors que sa mère lui apprenait à reconnaître les beaux produits dans les marchés de la ville... et à les négocier. A la fin de son service militaire, devant la difficulté de trouver du travail à cette époque en Italie, il décide de rejoindre ses copains de service qui lui ont fait part des nombreuses opportunités de travail alors disponibles en Suisse. Il débarque ainsi à 23 ans à Genève et son charme fera le reste. Au responsable Ressources humaines d'un grand groupe de distribution qui doutait de ses compétences mathématiques, il donnera une leçon d'algèbre. Pas vexé, le responsable lui offrit un travail qu'il commença dès le lendemain. Il démarra sa carrière comme manutentionnaire, suivit des formations professionnelles, puis fut nommé gérant de magasin dix ans seulement après ses débuts. Il quitta ensuite son employeur pour un grossiste qui fut racheté cinq ans plus tard par son ancien employeur! C'est à cette époque qu'un autre grand groupe de distribution décidait de fermer son magasin de Cologny, faute de résultats suffisants. M. Crocetti décida alors de soumettre son dossier de candidature pour la reprise du commerce aux autorités communales en 1977. Alors que tout le monde le mettait en garde par rapport aux risques du projet et que les esprits chagrins ne lui donnaient pas 6 mois, il tint bon et persevera. Il se souvient avec reconnaissance des conseils avisés de M. Kugler qui passait tous les soirs dans son commerce pour l'encourager.



Il décida de mettre en œuvre un modèle d'affaire qui fit son succès; des produits et un service de qualité. A l'époque, Cologny ne comptait que 900 habitants, mais aucun commerce spécialisé n'existait à proximité. Le magasin attira bientôt une clientèle fidèle qui venait de toutes les communes alentours et même de la ville. Il fit le tour des foires alimentaires dans les capitales européennes pour sélectionner les meilleurs produits avec une prédilection pour les produits de son Italie natale. Ainsi, pendant quarante ans, M. Crocetti a pu fidéliser une clientèle exigeante, avide de qualité. Le succès était tel que certains concurrents venaient l'espionner en cachette pour ensuite copier son assortiment. A ceux qui critiquaient le niveau des prix, M. Crocetti répondait que, à qualité égale, il offrait des prix avantageux. Les beaux produits ont un prix!

Le développement des nombreux commerces de Vézenaz ces dernières années portèrent ensuite une ombre sérieuse à son activité. Il dut se réinventer et c'est ainsi que naquit le

commerce de produit américains que son fils Stéphane continuera d'exploiter. Quant à l'épicerie, elle a été reprise par la société Redani SA. Son associé, Monsieur Monteiro, employé depuis une dizaine d'années par M. Crocetti, reprend ainsi le flambeau. Nous lui souhaitons beaucoup de succès car nous réalisons à quel point un commerce de proximité est primordial pour le bien-être des habitants et l'attractivité du village. A Monsieur Crocetti, nous souhaitons de vivre une belle retraite à Cologny. 🍷



NICOLAS  
**CHANTON**  
Conseiller municipal

## FINANCES

### ENFANTS MAJEURS À CHARGE OU PROCHES NÉCESSITEUX

**L**ES ENFANTS MAJEURS ENTRE L'ÂGE DE 18 ET 25 ANS QUI EFFECTUENT DES ÉTUDES ou un apprentissage sont mentionnés comme charges fiscales dans la déclaration fiscale de leurs parents pour autant que leurs revenus ou fortune ne dépassent pas un certain montant. (En droit fiscal genevois c'est l'article 39 LIPP qui définit les modalités des déductions pour charges de famille).

Cette obligation légale d'entretien s'éteint à l'âge de 25 ans et les déductions pour enfants majeurs étudiants ne sont plus accordées au-delà de cet âge.

Comment cette loi fiscale appréhende-t-elle les situations dans lesquelles ce seuil est atteint mais l'enfant n'a pas encore achevé sa formation ?

Ou, diplôme en poche, afin d'éviter le chômage et accélérer les chances d'accès à un emploi fixe, le jeune accepte un stage impécunieux ?

Les parents par obligation morale familiale, même lorsque l'obligation légale cesse, continuent de pourvoir à l'entretien de cet enfant majeur dans l'incapacité de s'assumer financièrement entièrement ou partiellement.

L'article 39 LIPP prévoit dans les déductions pour charges de familles, une déduction pour les proches nécessiteux, dont les descendants, pour lesquels le contribuable assure l'entretien.

On peut lire sur le site de l'administration fiscale genevoise :

« Si votre enfant a plus de 25 ans, il n'est plus considéré comme charge de famille. Cependant s'il se trouve dans l'incapacité de subvenir à ses besoins pour une raison indépendante de sa volonté, il peut être considéré comme proche nécessiteux et vous devez le mentionner dans la rubrique « autres personnes à charge ».

Les raisons indépendantes de la volonté ne sont pas définies, il est juste cité comme exemple, handicap etc...

J'espère que l'administration fiscale élargira les raisons indépendantes de la volonté et acceptera de manière moins restrictive la déduction pour proches nécessiteux s'appliquant à nos jeunes descendants.



WANDA  
SALES ROZMUSKI  
Membre HP

## VILLAGE

### ATELIER URBANISTIQUE À VOTRE ÉCOUTE

**L**A COMMUNE À TRAVERS SA COMMISSION DE L'URBANISME et du développement a mené l'an dernier une étude urbanistique pour l'aménagement du cœur du village de Cologny.

Partie de cette étude s'est reposée sur un atelier urbanistique organisé avec un volet « safari urbain » et un volet de réflexion autour de la table. Des représentants des associations (aînés, culturelles, sportives, de loisirs) actives sur Cologny, des commerçants, des élus, du personnel communal ont été invités à participer. Ainsi plus d'une trentaine de personnes se sont penchées sur les questions centrales que sont la qualité de la vie, les besoins, les envies et sur leur vision du cœur du village.

Dans quels buts doit-on organiser des processus participatifs ? Les conseillers municipaux et administratifs sont certes les représentants élus par la population qui leur fait confiance pour la gestion de leur commune, mais il est des objets pour lesquels la consultation est importante. En effet, lorsqu'il s'agit de réfléchir au développement d'une zone qui touche la vie du village, il est important de comprendre les sensibilités, d'aller piocher des idées, de tester des hypothèses. C'est une façon de respecter nos habitants, même si toutes les idées ne sont pas réalisables ou bonnes à prendre. La consultation ne doit pas être juste un prétexte pour bien faire, mais nous sommes convaincus qu'elle doit s'inscrire comme une aide aux processus décisionnels des politiques.



CRISTIANA  
JUGE  
Conseillère administrative

Flyer de synthèse disponible à la Mairie



## ÉVÈNEMENT

### LA FÊTE DU TERROIR

**L**E TERROIR C'EST L'ENSEMBLE DES TERRES QUI SONT EXPLOITÉES PAR LES GENS QUI LES HABITENT. A Cogny, nous y sommes attachés, parce que ces terres sont très belles et nous permettent de nous détendre. Mais ces terres sont aussi cultivées pour produire des légumes, des fruits, du blé ou d'autres céréales, et pourquoi pas, du bon vin.

Le 2 septembre, peu avant les vendanges, les Hors Partis ont saisi l'occasion de montrer quelques aspects de ce terroir dans une ambiance festive au Domaine de la Vigne Blanche. Malgré une météo mitigée, le public ne s'est pas fait attendre et beaucoup de familles sont venues apprendre à connaître les produits de notre terroir.

L'apiculteur a montré aux enfants comment il fallait récolter le miel. Pour les rendre moins agressives, il a expliqué qu'il utilisait la fumée, un signal d'alarme pour les abeilles qui vont vite ingérer un peu de miel. Une fois le ventre plein, elles sont beaucoup moins agressives et l'apiculteur peut récolter le miel sans danger. A part le miel, il était possible d'acheter des œufs de la ferme, des jus de fruits, diverses sortes de pommes et de poires, ainsi que des mirabelles et des pruneaux. D'autres produits transformés avec amour étaient aussi proposés, comme des bouquets de fleurs, des biscuits, des confitures, sans oublier les fromages de la Vacherie du Carre à Meinier, les saucisses et le jambon. Pour aiguïser les sens olfactifs et gustatifs, il était possible de déguster des vins,

suivi d'un concours. Si identifier les vins blancs ne posait pas trop de problèmes, distinguer les vins rouges n'était pas si facile.

C'était une belle fête réussie et les familles ont, malgré la pluie, profité de couper du raisin et de goûter le jus pressé sur place par Sarah Meylan. Les enfants ont aussi pu nourrir les animaux de la ferme.

Voir tous ces visages émerveillés et souriants était un grand bonheur pour toutes les personnes qui ont donné leur temps pour l'organisation de cette fête. Personnellement, je pense que c'est à refaire l'année prochaine! 🍷



PATRICK  
**LINDER**  
Membre HP



## TECHNOLOGIE

# LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LA POLITIQUE

### QU'ENTEND-ON PAR RÉSEAUX SOCIAUX ?

Selon Fred Cavazza, blogueur reconnu, « les réseaux sociaux sont des médias sociaux incontournables qui désignent un ensemble de services permettant de développer des conversations et des interactions sociales sur internet ou en situation de mobilité ».

L'internaute s'inscrit et crée une carte d'identité virtuelle, appelée le plus souvent « profil ». Il publie des messages publics ou privés, des liens hypertextes, des vidéos, des photos, des jeux... Il a la possibilité d'ajouter des « amis » et de gérer ainsi une liste de contacts. Facebook reste en tête des réseaux sociaux les plus connus. Twitter, Instagram, Youtube, LinkedIn, Google+ et Snapchat sont d'autres exemples et chaque réseau comporte sa propre spécificité.

Entre les réseaux sociaux et les médias traditionnels, la principale différence est qu'ils proposent deux modèles très différents de circulation des informations. Dans les médias traditionnels, les journalistes jouent un rôle essentiel dans la sélection des informations : ils décident de ce qui doit être porté à la connaissance du public. A la différence des réseaux sociaux où c'est l'internaute qui choisit son contenu selon ses aspirations et ses intérêts.

Autrement dit, l'utilisateur n'est pas seulement consommateur, mais aussi acteur, puisqu'il crée du contenu (textes, vidéos ou photos). Sur le web et les réseaux sociaux, tout le monde peut donc s'exprimer et toutes les sources d'informations se trouvent au même niveau. Ce qui fait qu'une information va devenir visible, c'est la manière dont elle va être relayée par les internautes eux-mêmes via des pratiques de partage et de recommandation.

Les réseaux sociaux sont de plus en plus présents dans nos vies quotidiennes. Fait marquant depuis ces dernières années, ces plateformes ne sont plus uniquement utilisées dans la sphère privée. Même le Pape François 1<sup>er</sup> s'y est mis !

Avec un milliard d'utilisateurs à travers le monde, ils sont devenus des lieux d'expression plébiscités par les acteurs politiques. Maîtriser les codes des réseaux sociaux est un enjeu déterminant pour les candidats politiques en campagne parce qu'ils tendent à devenir une des principales sources d'information pour les citoyens, et notamment les plus jeunes.

Les dernières élections présidentielles françaises et américaines ont mis en lumière l'importance des réseaux sociaux dans le succès d'une campagne. En 2008, aux Etats-Unis, Barack Obama remporte l'élection présidentielle après une campagne extrêmement bien menée, dans laquelle les réseaux sociaux ont joué un rôle prépondérant. Celui-ci s'était offert les services de Chris Huges, un des co-fondateurs de Facebook. En 2012, il redouble sa présence sur Facebook, Youtube, Google+, Instagram et Spotify.

Pour tous les partis politiques, l'objectif est le même : fournir de l'information en temps réel à ses potentiels électeurs.

De véritables stratégies médiatiques se développent. Parfois à l'insu de l'internaute : des algorithmes développés par les programmeurs de Facebook ont tendance à maximiser la polarisation des opinions, au lieu de leur proposer des points de vue alternatifs, en affichant sur les fils d'actualité des utilisateurs des articles partagés par leur cercle de connaissances, donc souvent aux vues politiques similaires. Lors de la dernière campagne américaine, si vous aviez consulté des contenus « pro-Trump », ces algorithmes allaient avoir tendance à vous en proposer davantage, au point de ne plus avoir accès aux contenus « pro-Clinton ».

À cela s'ajoute un effet collatéral supplémentaire des réseaux sociaux, celui de la mémoire actualisée des prises de parole antérieures. Ainsi, lors de la récente tourmente médiatique traversée par François Fillon, nombreux sont ceux qui sont allés déterrer les tweets, dont certains dataient de plusieurs années, dans lesquels il fustigeait tout accroc judiciaire dans une carrière politique.

Pour conclure, les réseaux sociaux, en raison de leur adaptabilité et de leur immédiateté sont d'excellents biais de sources d'information, de prise de parole et constituent très certainement de puissants outils politiques encore peu présents dans certains partis politiques suisses. La notion de démocratie participative qui vise à accroître l'implication des citoyens dans le débat public prend tout son sens sur Internet. Elle doit s'accompagner d'une bonne compréhension du fonctionnement des réseaux sociaux.

Les Hors Partis de Cologny sont présents sur Twitter, Google+ et Facebook.

Nous sommes à votre écoute.

Joignez-vous à nous, vos idées sont fondamentales. 



CATHY  
**CHAPPUIS MAROTTA**  
Conseillère municipale



• <http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2016/12/27/25001-20161227ARTFIG00004-pourquoi-les-politiques-s-experimentent-autant-sur-les-reseaux-sociaux.php>

• [http://www.lepoint.fr/presidentielle/reseaux-sociaux-le-nouveau-combat-des-politiques-20-12-2016-2091756\\_3121.php](http://www.lepoint.fr/presidentielle/reseaux-sociaux-le-nouveau-combat-des-politiques-20-12-2016-2091756_3121.php)

## JEUNESSE

# UNE « BOÎTE-À-IDÉES » POUR LES JEUNES COLOGNOTES

**D**ANS UNE LOGIQUE D'INTÉGRER LA JEUNE POPULATION AU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE, une « boîte-à-idées » destinée prioritairement aux jeunes verra bientôt le jour. En effet, écouter et soutenir les demandes de notre jeune population est une exigence démocratique qu'il est nécessaire de revaloriser alors que le désintérêt politique de cette classe d'âge se fait grandissant.

Terreau d'idées, souvent originales et audacieuses, les jeunes esprits ne demandent souvent qu'un espace d'expression où ils seraient pris au sérieux. Cet espace, les Hors-partis souhaitent le mettre à leur disposition sous la forme d'une plateforme numérique : un espace dédié sera prochainement en ligne sur notre site internet, ainsi qu'une boîte mail consacrée à cette fin.

Sont ainsi invités à nous envoyer toutes demandes qu'ils jugent intéressantes ou nécessaires, les jeunes Colognotes qui ont

à cœur de voir se concrétiser l'une de leurs idées pour la commune ou, plus simplement, sont soucieux d'interpeller les HP à propos d'un sujet particulier. Les Hors-partis s'engageront, après discussion, sur celles qu'ils jugeront réalisables et pertinentes en tâchant d'y apporter une réponse adéquate.



**MAROUANE NOURI**  
Membre HP

PS. Aux lecteurs du Journal des HP, plutôt parents qu'adolescents, nous invitons à diffuser l'information auprès de leur jeune entourage afin que puissent participer à cette initiative toutes celles et ceux qui y voient là une occasion de vivifier Cologny.



## SOCIALE

## BÂTIR DES PONTS ET NON DES MURS.

**L**A COMMUNE DE COLOGY par le truchement de sa commission sociale a soutenu cette année six candidats provenant des pays du sud pour leur permettre de participer à la XXIV Université d'été des droits de l'homme, organisée par le Collège Universitaire Henri Dunant (CUHD), fondation d'utilité publique qui travaille en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et l'UNESCO, dont le siège est à Genève.

Cet été avait lieu au Palais Wilson, la 93ème session du Comité contre l'élimination de la discrimination raciale (CERD). Huit pays signataires devaient présenter leur rapport sur les mesures prises et les difficultés rencontrées afin d'ouvrir le débat avec les 18 experts indépendants chargés d'analyser et faire des recommandations aux pays concernés. Nos boursiers ont pu assister à certaines de ces séances.

La problématique ne concerne pas que les pays du sud. Le 30 janvier 2017, un rapporteur spécial de l'ONU a rendu ses conclusions sur cette question en Suisse après une enquête menée dans les différentes régions linguistiques auprès des autorités politiques nationales et régionales, les membres et représentants des communautés concernées, les organisations non gouvernementales et les autres acteurs de la société civile. Ce rapport dit en substance : « À l'issue de sa visite et sur la base des informations recueillies, le Rapporteur spécial a fait le constat principal de la réalité d'une dynamique de racisme et de xénophobie en Suisse. Il a noté, à cet égard, malgré l'existence de mécanismes compétents et de responsables motivés ayant des mandats pour combattre le racisme, l'absence, au niveau national, à la fois de la reconnaissance de cette réalité et d'une stratégie politique et juridique cohérente et déterminée contre le racisme et la xénophobie. Il constate en particulier deux causes profondes de cette dynamique: les résistances culturelles profondes de la société suisse au



processus de multiculturalisation, surtout d'origine du sud-est européen et non européenne, et la prégnance croissante de plates-formes racistes et xénophobes dans les programmes et discours politiques, notamment à l'occasion d'élections et de votations diverses. »<sup>1</sup>

La thématique de la discrimination raciale est de toute évidence ardue car elle oppose en chacun de nous des sentiments contradictoires. D'un côté une bienveillance naturelle à aider son prochain et de l'autre une peur viscérale que la venue d'une personne étrangère à nos coutumes ne bouleverse notre vie, nos habitudes, notre confort. Les habitants de Cology doivent participer à ce débat sans honte et sans tabou, comme ils l'ont fait lors de l'annonce, depuis infirmée, de la venue de migrants sur son sol. La commune doit travailler sur une stratégie culturelle et éthique pour la construction à long terme d'une société multiculturelle, basée à la fois sur la reconnaissance et la promotion de la diversité culturelle,

ethnique et religieuse de la société; et la promotion des interactions et de la connaissance réciproque des différentes communautés qui composent la société suisse. Aidons à construire des ponts et non des murs!



ALAIN  
**GERVAIS**  
Conseiller municipal  
Vice-président HP

<sup>1</sup> <http://www.ohchr.org/FR/Countries/ENACARegion/Pages/CHIndex.aspx>

# UNE ANNÉE AU CONSEIL MUNICIPAL

## JUIN 2017

**Accueil des migrants à Cologny** : L'arrêté du 27 juillet 2016 ordonnant l'ouverture et la mise à disposition d'un ouvrage de protection civile en propriété de la commune de Cologny aux fins d'héberger des migrants attribués par la Confédération au canton de Genève a été abrogé du fait d'une arrivée de migrants sur le canton de Genève moins élevée que prévue.

**Centre Sportif de Cologny** : Inauguration de la nouvelle salle de fitness.

**Poste de Cologny** : L'office de Poste de Cologny est garanti jusqu'en 2020.

**Extension du développement de l'Ultra Large Bande de Swisscom sur le territoire de Cologny** : La commune vote l'ouverture d'un crédit de 187 174 fr. pour le financement de sa participation auprès de Swisscom au développement de l'Ultra Large Bande (réseau fixe) sur Cologny.

## MAI 2017

**Rentrée scolaire 2017-2018** : Suite aux inscriptions de nouveaux élèves, deux nouvelles classes seront ouvertes l'une à Cologny-Manoir (cycle élémentaire) et l'autre à Pré-Picot (cycle moyen).

**Composition du Conseil administratif pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2017 au 31 mai 2018** : Mme Catherine Pahnke est nommée Maire et Présidente du Conseil administratif. Mme Cristiana Juge est nommée Vice-présidente du Conseil administratif.

**Election du Bureau du Conseil Municipal** : Avec une date d'entrée en fonction au 1<sup>er</sup> juin 2017 et pour une période d'un an, M. Richard Lefebvre est élu Président du conseil Municipal, M. Pascal Horung Vice-président, M. Georges Kaleas et Mme Catherine Chappuis-Marotta, sont élus respectivement Premier et Deuxième secrétaires.

**Cours de gym en plein air** : Lancement d'un cours de gym extérieur (période mai - juin) dans le parc de la Mairie.

**Aide d'urgence** : La commune de Cologny décide de verser un montant de 20 000 fr. au CICR pour soutenir ses activités au Yémen, en Somalie, au Soudan du Sud et dans le nord-est du Nigeria.

**Projet de plan directeur cantonal 2030** : Les résolutions relatives aux projets de plan directeur cantonal 2030 - concept de l'aménagement cantonal et schéma directeur cantonal 2030 sont acceptées.

**Bâtiment du Gerdil** : Acceptation de l'ouverture d'un crédit pour la transformation du bâtiment du Gerdil en bâtiment à usage de l'administration communale.

**Service de la Police municipale** : Dès ce mois de mai, la réception du service de la police municipale est ouverte du lundi au vendredi de 8h.30 à 12h.

**Développement durable** : une visite guidée sur le thème du livret « Le développement durable au détour du chemin » est organisée le dimanche 21 mai 2017 sur les communes de Cologny et Vandoeuvres.

## AVRIL 2017

**Aménagement** : Pose d'un revêtement phonoabsorbant à la route de Thonon, tronçon chemin de Mancy / chemin des Gotettes. Fermeture du cheminement piétonnier provisoire reliant le chemin des Amoureux au chemin Frank-Thomas dès le 18 avril. Fermeture du cheminement piétonnier allant du chemin de Grange-Canal au chemin de Grange-Falquet dès le 24 avril.

**Boucllement des comptes 2016 de la commune de Cologny** : L'exercice 2016 dégage un résultat positif de 14 420 555 fr.

**Code postal 1223 généralisé** : Le code postal de la commune de Cologny est généralisé sur tout son territoire.

## MARS 2017

**Plage des Eaux-Vives** : Annonce du début des travaux d'aménagement de la plage des Eaux-Vives en septembre 2017 pour une période de deux ans.

**Lévé des déchets de cuisine** : Mise en place de la collecte des déchets de cuisine le mercredi. A la fin du mois de mars, plus de 5'600kg ont ainsi été récoltés.

**Fondation Martin Bodmer** : Le prix du Mérite Chênois est remis au professeur Jacques Berchtold, directeur de la FMB.

**Aide d'urgence pour MSF (Médecins sans Frontières)** : Le Conseil administratif décide d'accorder un soutien financier de 10 000 fr. à MSF destiné au développement de l'accès à l'eau, la prise en charge de la malnutrition et la vaccination pour la population nigérienne déplacée par les conflits dans l'Etat de Borno.

**Bâtiment place du Manoir 4** : Ouverture d'un crédit d'engagement de 350 000 fr. destiné à financer la transformation de l'accès aux combles de ce bâtiment.

**Aménagement des routes** : Ouverture d'un crédit d'engagement de 131 000 fr. destiné à financer divers aménagements routiers de modération du trafic pour l'extension de la zone 30 km/h au chemin du Tirage et au chemin des Hauts-Crêts, tronçon entre le chemin Faguillon et la route Martin-Bodmer.

## FÉVRIER 2017

**Mérite sportif** : Le prix du mérite sportif est attribué à M. Rayan Asensio et à son équipe, médaille de bronze aux championnats du monde de Boogie-Woogie en formations et à titre exceptionnel à M. German Kortschak (Colognote le plus âgé à participer à la course de l'Escalade et plus ancien participant).

**Mérite colognote** : attribué à Jean-Blaise Hemmeler, Roger Meylan et Michel Gavin pour leur engagement de longue durée au niveau politique, social et/ou humanitaire et professionnel sur la commune.

## JANVIER 2017

**Environnement** : Distribution aux Colognotes de poubelles vertes en vue de la collecte séparée en tri sélectif des déchets de cuisine.

## DÉCEMBRE 2016

**Aides d'urgence** : Deux attributions (de 7 000 fr. à Terre des Hommes Suisse et de 7 000 fr. également à Médecins sans Frontières) pour respectivement son projet visant à réduire la vulnérabilité des enfants après l'ouragan Matthew à Haïti et pour le soutien de réfugiés burundais dans le camp de Nduta.

**Autorisation de parking sur le territoire colognote** : Des macarons de stationnement payables annuellement sont proposés aux Colognotes du centre du village pour le parcage de leur véhicule.

**Village de Noël et Saint-Nicolas** : Le village de Noël est érigé sur l'esplanade du Gerdil les samedi 3 et dimanche 4 décembre.

## NOVEMBRE 2016

**Concours de balcons fleuris** : La commune de Cologny reçoit le 3ème prix au concours des communes et balcons fleuris.

**Théâtre Le Crève-Cœur** : La réservation des places pour le Théâtre peut se faire en ligne à l'adresse [www.lecrevecoeur.ch](http://www.lecrevecoeur.ch).



PASCAL  
HORUNG  
Conseiller municipal

Avec Cuivretout,  
prenez la bonne direction...

30 ans  
1989 - 2019



**cuivretout**®  
LES TOITURES — ★★★★★ —

Route de Chêne 82  
1224 Chêne-Bougeries  
T: 022 781 81 81  
www.cuivretout.ch

**BAIN BLEU**  
Hammam & spa GENEVE PLAGE

*"on ne peut pas changer le monde  
mais pour vous  
nous changeons le décor"*

**SOCINVEST**  
FINANCE S.A.



*domaine de la vigne blanche*



**Pharmacie  
de Cologny**

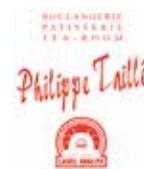
**CERES NATURE**  
Centre de bien être et alimentation BIO



**Separate Ways**

Soutien organisationnel  
de célébrations funéraires

**ATAR**  
MAÎTRE IMPRIMEUR 1896



## FINANCES

### MCH2

Le MCH2 est le modèle harmonisé des comptes des cantons et des communes suisses.

Edité en 2008, sa mise en œuvre, son introduction en remplacement du MCH1 existant échoit en 2018.

L'application de ce modèle implique une harmonisation plus large, une meilleure comparabilité des états financiers des cantons et des communes, une valeur informative, une compréhension et une transparence accrues pour les utilisateurs.

Les changements les plus notables sont les suivants :

Un plan comptable harmonisé détaillé

- Présentation du compte de résultat selon deux niveaux : résultat opérationnel et résultat extraordinaire.
- Introduction de nouveaux éléments qui feront partie intégrante des états financiers :
  - Evolution du capital propre (dotation, utilisation)
  - Tableau de flux de trésorerie
  - Annexe détaillée
- Réévaluation du patrimoine financier tous les 5 ans. Ce dernier point entraînera le cas échéant la dissolution de réserve latente.

Les comptes des collectivités publiques vont se rapprocher de ceux des entreprises dans la mesure où ils refléteront une image la plus exacte possible de la situation financière.



**WANDA**  
**SALES ROZMUSKI**  
Membre HP

**VOUS AVEZ  
ENVIE DE NOUS  
REJOINDRE,  
VOUS IMPLIQUER  
DANS LA VIE  
POLITIQUE  
COMMUNALE  
OU SIMPLEMENT  
PARTAGER VOS  
IDÉES?**

REMPLISSEZ CE  
COUPON-RÉPONSE

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

TÉL : \_\_\_\_\_

MAIL : \_\_\_\_\_

Coupon à renvoyer à l'adresse suivante :

Hors Partis de Cologny

Case postale 4

1223 Cologny

horspartiscologny@gmail.com

Responsable : Sarah Meylan Favre  
Mise en page : expressioncreative.ch  
Impression : Imprimerie Atar